

Certificat : 0333-CPD-292047
EN 14604 : Novembre 2005 - Dispositif d'alarme de fumée
Type de montage : Mural et Plafonnier

Consignes de sécurité
L'installation des systèmes de détection doit être réalisée par des entreprises spécialisées et dûment qualifiées. Une installation et une utilisation incorrectes peuvent entraîner des risques de choc électrique ou d'incendie. Avant d'effectuer l'installation, lire la notice, tenir compte du lieu de montage spécifique au produit. Tous les produits Legrand doivent exclusivement être ouverts et réparés par du personnel formé et habilité. Toute ouverture ou réparation non autorisée annule l'intégralité des responsabilités, droits à remplacement et garanties. Utiliser exclusivement les accessoires de la marque Legrand.

LE05797AA

Conseils d'implantation

INSTALLATION MINIMALE

Un détecteur par étage, de préférence dans les couloirs et les cages d'escalier.

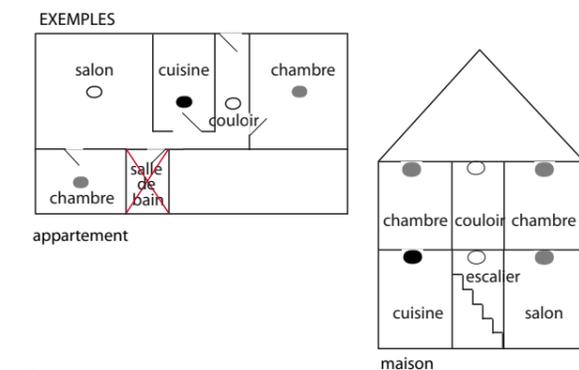
Note : Privilégiez les zones d'accès aux chambres car les risques d'intoxication par les fumées sont plus importants pendant le sommeil.

INSTALLATION RECOMMANDÉE

Un détecteur par pièce.

Pour les pièces où les fausses alarmes peuvent être fréquentes (ex. : cuisine, garage,...), vérifiez les précautions d'installations.

Eviter d'installer des DAAF dans la salle de bain.



- Protection minimale conseillée.
 - Protection optimum.
 - Précaution d'installation.
- ⇒ Pour l'implantation dans la cuisine et le garage, reportez-vous au chapitre Précautions d'installations.

Implantation dans la cuisine

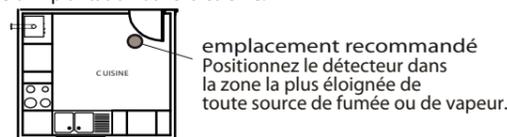
Dans une cuisine, l'installation d'un DAAF est déconseillée en raison du risque important de fausses alarmes et d'un encrassement rapide du détecteur.

Surface supérieure à 9 m² : respectez une distance minimale de 2 mètres de tout appareil émettant de la fumée ou de la vapeur.

Surface inférieure à 9 m² : l'implantation d'un DAAF dans la cuisine est à proscrire.

Afin d'éviter les alarmes intempestives, utilisez le dispositif de neutralisation à chaque fois que vous utilisez un appareil émettant de la fumée ou de la vapeur.

Exemple d'implantation dans la cuisine:



Installation et mise en service

Outils nécessaires et pré-requis

Perceuse, mèche 4 mm, chevilles et vis fournies
Avoir pris connaissance des informations fournies dans cette notice.

Instructions de pose

Pour la fixation sur des matériaux creux, nous vous conseillons d'utiliser des chevilles à expansion adaptées à votre support.

Si vous implantez plusieurs détecteurs, vérifiez la qualité du signal radio avant de le fixer (pour plus de détails reportez-vous au chapitre Configuration Radio).

- 1 - Placez l'embase au plafond dans la zone couverte par la liaison radio.
- 2 - Orientez le bouton Test pour qu'il reste visible et accessible.
- 3 - Repérez les deux trous à réaliser pour la pose des chevilles.
- 4 - Percez puis positionnez les chevilles dans les trous.
- 5 - Fixez l'embase à l'aide des deux vis.

Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée

Le DAAF réf. 0 405 18 est un détecteur autonome avertisseur de fumée avec liaison radio intégrée. Conçu pour les habitations individuelles, le DAAF réf. 040518 détecte les fumées provenant d'un début d'incendie et vous avertit par un puissant signal d'alarme sonore. Nous vous invitons à lire attentivement les pages suivantes pour l'installation et la mise en service du DAAF réf. 0 405 18. Attention, le DAAF réf. 0 405 18 ne détecte pas la chaleur, les gaz ou les flammes. Nous vous informons que cet appareil n'émet pas d'onde radio électrique en dehors du signal d'alarme et du processus d'appairage.

- **SOMMAIRE**
 - Page 2 Présentation et caractéristiques générales
 - Page 3 Conseils d'implantation
 - Page 4 Mode de pose
 - Page 4 Précautions d'implantation
 - Page 5 Installation et mise en service d'un DAAF unique
 - Page 7 Interconnexion des DAAF réf. 0 405 18
 - Page 9 Dispositif de neutralisation d'alarme
 - Page 10 Report défaut pile et mise hors service du DAAF
 - Page 10 Aide à l'utilisation
 - Page 11 Test et entretien
 - Page 11 Que faire en cas d'incendie ?
 - Page 12 Certifications
 - Page 13 Contact et assistance téléphonique, conditions de garantie, recyclage
- **CARACTÉRISTIQUES**
 - PHYSIQUES :
 - Dim : H 61xØ110mm
 - Poids : 162g
 - Température de fonctionnement : 0-55°C
 - Environnement intérieur
 - ABS blanc

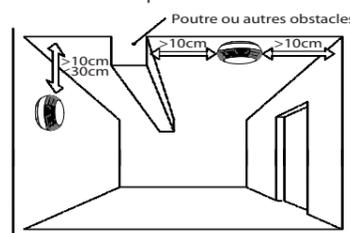
- **CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES**
 - Alimentation : pile non remplaçable
 - Autonomie : 10 ans
 - Détection de fumée : optique de fumée
 - Puissance acoustique : supérieure à 85 dB à 3mètres
 - Surveillance de pile : signal sonore et lumineux en cas de défaut
 - Fréquence du test de la pile : automatique environ toutes les 50 secondes.
 - Fixation : kit vis et chevilles fourni pour matériaux pleins
 - Protection contre les fausses alarmes :
 - avec algorithme géré par micro-contrôleur
 - grille de protection contre les insectes
 - Vérification fonctionnelle : bouton test
 - Interconnexion Radio :
 - Fréquence / portée : 868 MHz, 100 mètres en champ libre
 - Nombre de DAAF/groupe radio : 10
- Conforme au §4.1, §4.2.1, §4.3 (sauf §4.3.1 et §4.3.2) et §4.4 de la norme EN 50131-5-3 Grade 1

- **CERTIFICATIONS**
 - Norme de référence : NF EN 14604
 - CERTIFICAT N° 0333 CPD 292047
 - Conforme à la norme : NF EN 14604
- **Organisme certificateur**
 - AFNOR Certification - 11 rue Francis de Préssensé
 - F-93571 La Plaine Saint-Denis Cedex
 - Tél : +33(0)1 41 62 80 00 Fax : +33(0)1 49 17 90 00
 - Email : certification@afaq.afnor.org
 - www.marque-nf.com
 - www.afnor.org

Mode de pose : plafond ou mural

EXEMPLE DE POSITIONNEMENT

Respectez les distances indiquées ci-dessous.



COULOIR DE GRANDE LONGUEUR

Dans les couloirs d'une longueur supérieure à 10 mètres, implantez au moins 2 DAAF réf. 0 405 18. Répartissez les détecteurs le plus régulièrement possible en privilégiant les zones à proximité des chambres et des escaliers.

Précautions d'implantation

Certains phénomènes peuvent nuire au bon fonctionnement du DAAF réf. 0 405 18 :

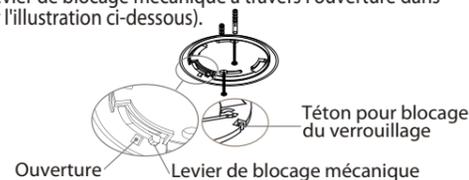
Condensations dans les buanderies.

Vapeur d'eau dans les salles de bain. L'implantation d'un DAAF dans cette pièce est à proscrire en raison du risque élevé de fausses alarmes. Dilution des fumées par des sources de ventilation (climatisation, chauffage, fenêtres, autres...)

Poussières dans les combles, greniers, ateliers, autres...
Température ambiante anormalement basse (< 0°C) ou élevée (+55°C).
Appareils générant des fumées (plaque de cuisson, four, échappement de véhicule...etc). Assurez-vous que la pièce contenant ces appareils est bien ventilée. Gaz d'échappement des véhicules (dans les garages) : risque de fausses alarmes.

Dispositif antivol

Le dispositif de verrouillage antivol intégré évite que le détecteur ne soit volé (dans un logement collectif par ex.). Après avoir cassé les deux tétons (voir localisation ci-dessous), le détecteur peut être verrouillé et bloqué. En cas de besoin, vous pouvez simplement à l'aide d'un petit tournevis actionner le levier de blocage mécanique à travers l'ouverture dans l'embase (voir l'illustration ci-dessous).



Mise en service de la pile du DAAF

La pile interne est déconnectable à l'aide d'une languette.

- 1 - Ôtez la languette en la tirant vers soi. 20 s après, le DAAF est opérationnel (voir ci-dessous à gauche).
- 2 - Rangez la languette dans l'emplacement prévu à cet effet voir ci-dessous à droite).

En fin de vie du détecteur, vous pouvez déconnecter la pile à l'aide de la languette pour stopper le signal sonore de défaut et éviter tout risque électrique lors de son recyclage (voir paragraphe Mise hors service du DAAF).



Mis en place du détecteur

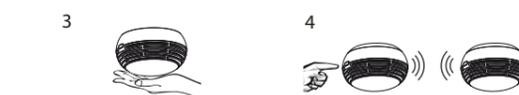
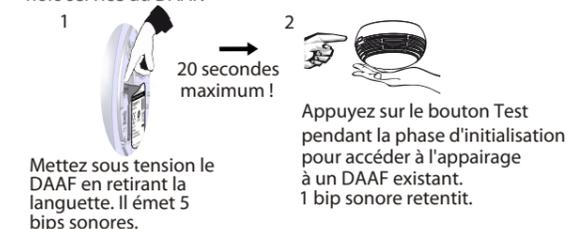
- 1 - Présentez le détecteur sur son embase.
- 2 - Faites une rotation dans le sens horaire jusqu'au verrouillage. Si le bouton Test n'est pas orienté vers l'entrée de la pièce, vous pouvez le déverrouiller (sens anti-horaire) pour faire un demi-tour au détecteur.
- 3 - Appuyez sur le bouton Test pour vérifier son fonctionnement.

INTERCONNEXION DES DAAF réf. 0 405 18

Installation et mise en service de plusieurs DAAF additionnels.
Le DAAF réf. 0 405 18 est équipé d'une interface radio assurant la diffusion du signal d'alarme vers les autres DAAF réf. 0 405 18 appairés de votre installation. Toute alarme d'un des DAAF est transmise à tous les DAAF interconnectés.

Appairage d'un nouveau détecteur

Pour appairer un nouveau DAAF suivre la procédure ci-dessous. L'appairage des détecteurs est mémorisé même en cas de mise hors service du DAAF.



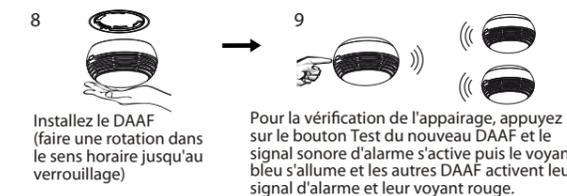
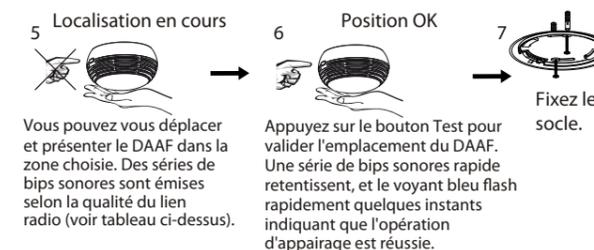
Le bouton Test clignote en bleu (1 flash / 2 sec) et passe en attente d'appairage. (sortie automatique après 15 min., signalée par un signal sonore à 2 tons) Si ce n'est pas le cas, remettre la languette, attendre 30 s et recommencer à partir de l'étape 1.

Appuyez sur le bouton Test d'un DAAF déjà installé, un bip sonore long retentit, le voyant bleu s'allume furtivement pour envoyer le code d'identification Radio.

VERIFICATION DE LA QUALITÉ DE LA LIAISON RADIO

Le DAAF réf. 0 405 18 est équipé d'un outil intégré de mesure de la qualité de la liaison radio. Vous pouvez vérifier que l'emplacement choisi permet d'assurer l'interconnexion radio avec les DAAF déjà installés.

Signalisation	Interprétation de la qualité du signal radio
1 bip / 2sec	niveau insuffisant ou nul (trop d'obstacles sont présents vers le détecteur le plus proche)
2 bips / 2 sec	niveau faible, l'installation est non conseillée, essayez de vous déplacer de quelques pas.
3 bips / 2 sec	niveau satisfaisant, l'installation est possible
4 bips / 2 sec	niveau correct, l'installation est possible
5 bips / 2 sec	niveau maximal, aucun souci d'installation



Recommencez ce processus (étape de 1 à 9) pour chaque nouveau DAAF réf. 0 405 18 à appairer. Vous pouvez appairer un nouveau DAAF avec n'importe quel DAAF déjà interconnecté.

Dispositif de neutralisation d'alarme

Le DAAF réf. 0 405 18 est équipé d'une fonction permettant de neutraliser le signal d'alarme : - lorsque l'origine des fumées a été identifiée.

- avant une présence possible de fumées en préventif.

Exemple : la fumée provenant du grille pain, de la friteuse, d'une cigarette ou d'une activité dans l'atelier. La neutralisation est désactivée automatiquement après 10 min. Le DAAF revient alors dans son mode de fonctionnement normal. Cela vous permet de ventiler la pièce sans entendre le signal sonore d'alarme, et d'arrêter le signal d'alarme sur tous les DAAF du groupe. Dans le cas de plusieurs DAAF interconnectés, seul le DAAF neutralisé est concerné par ce mode de fonctionnement.

NEUTRALISATION EN PRÉSENCE DE FUMÉE



NEUTRALISATION AVANT LA PRÉSENCE DE FUMÉE



REMISE EN FONCTIONNEMENT D'UN DAAF QUI SE TROUVE NEUTRALISÉ.

Il est possible d'annuler la neutralisation avant les 10 minutes.



Page 9/13

Test

PAR BOUTON TEST

Il est recommandé de tester le fonctionnement du DAAF une fois par semaine. Appuyez brièvement sur le bouton Test (moins de 2 sec). Le bouton Test clignote en rouge et émet un signal sonore.

Les autres DAAF réf. 0 405 18 interconnectés activent leur signal sonore. Profitez de ce test pour familiariser les plus jeunes à ce signal sonore en leur expliquant la conduite à tenir si un incendie se déclare dans votre habitation (voir paragraphe Que faire en cas d'incendie?). Pensez à effectuer ce test après une absence prolongée.

OU SOIT PAR AÉROSOL DE TEST pour DAAF

Test facultatif

1 à 2 fois par un an, il est possible de vérifier le fonctionnement du DAAF avec un aérosol de test.



Entretien



A : Dépoussiérez les ailettes à l'aide d'un aspirateur ou un chiffon antistatique.

B : Nettoyez l'ensemble du détecteur à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon légèrement humide. Il est impératif de garder le détecteur dans un environnement propre (sans accumulation de poussière, de toile d'araignée,..) afin que la fumée puisse parvenir à l'intérieur du détecteur. Le détecteur ne doit pas être peint.

Page 11/13

QUE FAIRE EN CAS D'INCENDIE ?

Dès la détection d'un incendie, gardez votre calme. Evacuez les lieux le plus rapidement possible si non réfugiez-vous dans un endroit sans fumée et allongez-vous sur le sol pour pouvoir respirer.

APPELEZ les secours en composant le 18 ou le 112.

Certification

Marquage CE

Le marquage CE apposé sur ce produit atteste sa conformité aux directives européennes qui lui sont applicables, en particulier sa conformité aux spécifications harmonisées de la norme NF EN 14604, en regard de la directive 89/106/CEE relative aux produits de construction.

Marque NF

La marque NF appliqué au DAAF, c'est l'assurance de la sécurité et d'une qualité constante contrôlées par des spécialistes. Par ses contrôles rigoureux et exhaustifs (système de management de la qualité du titulaire, contrôle des fabrications, audit et essais de surveillance...) elle apporte au consommateur toutes les garanties de conformité des produits certifiés. La marque NF-DAAF atteste la conformité du produit au référentiel de certification NF292; elle est délivrée et surveillée par AFNOR Certification, 11 rue Francis de Pressensé - 93571 LA PLAINE ST DENIS Cedex

Caractéristiques certifiées essentielles couvertes par la marque NF		
Type de montage	Mural uniquement Plafonnier uniquement Mural ou plafonnier	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Source principale d'alimentation	Interne au dispositif	
Autonomie	<input type="checkbox"/> 1an <input type="checkbox"/> 5ans <input checked="" type="checkbox"/> 10ans	
Dispositif interconnectable (de type radio)	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Prévu pour installation dans un camping-car	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Raccordement à des dispositifs auxiliaires externes	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	
Liaison radio (vers centrale d'alarme)	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	
Indicateur d'alarme individuelle	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Dispositif de neutralisation d'alarme	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	

Page 12/13

Report de défaut pile

FONCTIONNEMENT

En cas d'anomalie de la pile, le DAAF émet un bip environ toutes les 50 sec. Ce signal peut être reporté provisoirement.

REPORT DU DÉFAUT PILE



Mise hors service du DAAF

Provisoire ou pour mise au rebut

- 1 - Prenez la languette de son logement.
- 2 - Insérez la languette entre l'extrémité de la pile et la partie métallique.
- 3 - Appuyez sur le bouton Test pour vérifier la mise hors tension.

Pour la mise au rebut, remettre vos produits dans un point de collecte de retraitement.

Aide à l'utilisation

IDENTIFICATION SONORE DES ÉVÉNEMENTS

Signalisation sonore	Interprétation de l'événement
5 bips courts rapides	Mise sous tension
3 bips courts rapides	Mise en mode appairage
1 bip court / 1 sec	Le niveau de fumée détectée approche le niveau d'alarme.
2 bips courts successifs	Acquittement d'événement (sortie du mode neutralisation)
3 bips courts successifs	Acquittement d'événement (activation du mode neutralisation)
1 à 5 bips répétés / 2sec	Mode localisation (mesure de la qualité du lien radio)

IDENTIFICATION LUMINEUSE DES ÉVÉNEMENTS

Signalisation visuelle	Interprétation de l'événement
1 flash rouge / 1 sec	Passage en alarme (locale ou d'un autre DAAF interconnecté)
1 flash rouge / 7 sec	Activation du dispositif de neutralisation
flash bleu	Émission d'un signal radio
clignotement bleu (2 sec)	Appairage en cours (sortie automatique après 15 min, un signal sonore est émis, la LED bleue reste allumée quelques secondes avant de s'éteindre)
1 flash rouge / 50 sec	DAAF en fonctionnement normal

IDENTIFICATION SONORE ET LUMINEUSE DES ÉVÉNEMENTS

1 flash rouge + 1 bip long / 50 sec : Défaut pile (source principale d'alimentation, voir instructions ci-dessus.

Page 10/13

LEGRAND

BP 30076

F-87002 Limoges Cedex 1

Assistance téléphonique: 0810.48.48.48

www.legrandgroup.com

www.legrand.fr

CONSERVEZ CETTE NOTICE PENDANT TOUTE LA DURÉE DE VIE DE CE PRODUIT.

Recyclage



Ce symbole, apposé sur le produit ou sur son emballage, indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques



Ce symbole, apposé sur le produit, son emballage ou sa notice, indique que LEGRAND contribue au financement de tout le système de collecte sélective et le recyclage. Adhésion à un éco organisme : DEEE Pro Récylum



Ce symbole, apposé sur le produit, son emballage ou sa notice, indique que ce produit est conforme à la directive européenne ROHS 2002/95/CE << restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électroniques >>.

Page 13/13